NOTE D'INFORMATION

EMERGENCE RENDEMENT BANQUE

Nature juridique **FCP**

Société de gestion
VALORIS MANAGEMENT

VISA DU CONSEIL DEONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIERES

Conformément aux dispositions de l'article 86 du Dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) qui l'a visé sous la référence VP15033 en date du 27/07/2015.

Hassan BOULAKNADAL

1

II RS A

ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été préparée par la société de gestion VALORIS MANAGEMENT sise à 355, Route d'EL Jadida, Casablanca, Maroc représentée par EL YAMANI Khalil en sa qualité de Directeur Général Délégué, qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

Dénomination et signature

VALORIS MANAGEMEN 355, Route D'El Jadida 761: 22 23 97 60

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.

\$

I- CARACTERISTIQUES GENERALES

- Dénomination sociale : **EMERGENCE RENDEMENT BANQUE**

- Nature juridique : FCP

- Code Maroclear : MA0000037848

- Date et référence de l'agrément : 24/06/2015, GP15014

- Date de création : 13/07/2015

- Siège social : **355, Route d'EL Jadida, Casablanca, Maroc**

- Durée de vie : **99** ans

- Exercice social : **01/01** au **31/12**

- Apport initial : 1,000,000 de Dirhams

Valeur liquidative d'origine : 1,000 Dirhams

- Etablissement de gestion : VALORIS MANAGEMENT représentée par EL

YAMANI Khalil

Etablissement dépositaire : BMCE Bank

- Commercialisateur :

Etablissements commercialisateurs	Responsable à contacter	Téléphone
CAPITAL GESTION GROUP	Youssef JAIDI	05 22 23 97 60
VALORIS MANAGEMENT	Youssef JAIDI	05 22 23 97 60

- Commissaire aux comptes : El Jerari Audit & Conseil représentée par Mohamed El Jerari

II- CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM

Classification : Obligations.OMLT

Sensibilité min : 1.1 (exclu)
 Sensibilité max : 5.1 (inclus)

- Indice de référence : L'indice de référence est le Moroccan Bonds Index Global publié par BMCE Capital (MBI Global).

- Objectifs de gestion : Offrir aux souscripteurs un outil de placement qui autorise une perspective de rentabilité comparable à celle du marché des taux d'intérêts à moyen et long terme.

- Stratégie d'investissement :

Le FCP sera investi en permanence à hauteur de 90 % au moins de ses actifs, hors titres d'OPCVM « obligations moyen et long terme », créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue entant que cessionnaire et liquidités, en titres de créances. Le FCP pourrait également investir une partie de ses actifs en actions, certificats d'investissement et droits d'attribution ou de souscription, parts ou actions d'OPCVM, d'organismes de placement en Capital Risque (OPCR) et de fonds de Placement Collectifs en Titrisation (FCPT) tout en respectant la réglementation en vigueur Par ailleurs, le fonds pourra



*

consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.

- Durée de placement recommandée : 6 mois et plus
- Souscripteurs concernés :Les personnes physiques et morales résidentes et non résidentes ainsi que les investisseurs institutionnels.

III- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM : Dés publication de la note d'information
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative :La valeur liquidative est calculée tous les vendredi ou, si celui-ci est férié, le premier jour ouvré qui suit..
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : Affichage le premier jour ouvrable qui suit la détermination de la Valeur Liquidative dans les locaux du réseau de commercialisation et publication dans un journal d'annonces légales au moins une fois par semaine.
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire du CDVM.
- Modalités de souscription et de rachat: Les souscriptions et les rachats peuvent être effectués à tout moment sur la base de la prochaine valeur liquidative. Le prix de souscription est égal à la prochaine valeur liquidative de la part majorée de la commission de souscription. Le prix de rachat est égal à la prochaine valeur liquidative minorée de la commission de rachat. Les rachats comme les souscriptions sont effectués à la prochaine valeur liquidative. Les demandes de souscription et de rachat devront être effectuées auprès du réseau de commercialisation avant 10H30 du jour du calcul de la valeur liquidative.
- Affectation des résultats: Le « FCP EMERGENCE RENDEMENT BANQUE» est un FCP de capitalisation. Les intérêts sur titres de créances seront comptabilisés selon la méthode dite des coupons courus.
- Régime fiscal : le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux OPCVM, tel que modifié et complété par le Code Général des Impôts.

IV- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :
 - Commission de souscription maximale :
 - –Au maximum 3% hors taxe du montant souscrits
 - Commission de rachat maximale :
 - Au maximum 1.5% hors taxe du montant rachetés
 - Cas d'exonération :
 - o à la discrétion du réseau placeur.





Frais de gestion :

Le taux des frais de gestion annuels est au maximum de 2% hors taxes de l'actif net constaté déduction faite des parts ou actions d'OPCVM détenues en portefeuille et gérées par VALORIS MANAGEMENT. Ils seront provisionnés à chaque valeur liquidative et débités mensuellement à mois échu. Ces frais de gestion couvrent les charges suivantes :

0

Libellés Frais de gestion	Taux Frais de gestion
(1) Frais publications	20 000 dh HT
(2) Commissaire aux	20 000 dh HT
comptes	
(3) Commissions CDVM	0,025% HT
(4) Dépositaire	0.04% HT
(5) Maroclear (commission	4 000 dhs
de gestion du compte	
émission)	
(6) Maroclear (droit	0.0075% si actif inférieur à 100 millions
d'admission)	0.0025% si actif compris entre 100 et
	500 millions 0.0006% si actif compris
	entre 500 millions et 1 milliard
	0.0001% si actif supérieur à 1 milliard
Prestations de VALORIS	Frais de gestion -(1)-(2)-(3)-(4)-(5)-(6)
MANAGEMENT	

